

Paul-Froment/8-mai-45

# Conseil de Quartier

La réunion s'est tenue en présence de  
Madame Isabelle OUGIER,  
Madame Bernadette EBODE ONDOBO,  
Adjointes au maire, référentes du Conseil de Quartier.  
Le Service Environnement Propreté et la brigade  
propreté,  
50 habitants ont échangé avec les élues et les services.

Année 2022 n°2 – dimanche 2 octobre 2022

Sommaire :

- 1 – Propositions des habitants
- 2 – Echanges sur l'actualité du quartier
- 3 – Questions diverses

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

Les élues référentes ont choisi d'organiser le conseil de quartier sur la voie publique, le dimanche 2 octobre lors du marché le plus important de la semaine. Avec les équipes du service environnement et la brigade propreté, les élues sont allées à la rencontre des habitants pour récolter leur expertise afin de trouver ensemble des pistes d'amélioration de la propreté urbaine du quartier.

Les propositions faites par les habitants ont été entendues. 4 grandes thématiques peuvent les regrouper et déterminer ainsi les axes d'actions à mener.

### Traitement de l'environnement du marché.

**Pour une importante majorité des habitants qui se sont exprimés, le marché est un lieu où des améliorations concrètes peuvent être faites. Ces propositions seront étudiées.**

- ⇒ Intervenir auprès du délégataire qui organise le bon déroulement du marché, afin que les exposants gèrent mieux leurs déchets.
- ⇒ Rénover le marché couvert, assainir, repeindre, réparer les fuites d'eau sur les étals,
- ⇒ Restaurer les toilettes (entrée ouest ne ferment plus) pour favoriser leur utilisation,
- ⇒ Fixer la fin du marché plus tôt,
- ⇒ 2 marchés hebdomadaires seraient suffisants.

Ces avis et propositions seront mis à l'étude.

## Améliorer la propreté sur la voie publique , notre espace commun

- 1. Les habitants constatent que les déchets sur la voie publique se concentrent essentiellement aux points de collectes pneumatiques. Sans remettre en question le procédé, ils notent plusieurs raisons de dysfonctionnement et proposent des axes d'actions.**
  - ⇒ Envoyer avec la quittance de loyer une information sur la bonne utilisation des bornes?
  - ⇒ Mener un travail pour informer l'ensemble des habitants du quartier (informations traduites en plusieurs langues, ateliers d'animation à la gestion des déchets avec des traducteurs...)
  - ⇒ Favoriser les échanges avec les habitants ayant intégré les bonnes pratiques.
  - ⇒ Pas assez de personnel au sein de l'habitat collectif dédié à accompagner l'utilisation des bornes
  - ⇒ Installer des caméras à proximité des bornes, étudier la possibilité de créer des pénalités à ajouter aux charges lorsqu'il y a non respect des pratiques.
- 2. Avenue du 8 mai 1945 :**
  - ⇒ Augmenter la contenance des poubelles installées sur le mail.
  - ⇒ Afficher l'interdiction de nourrir les oiseaux sur la voie publique
- 3. Sur l'ensemble du quartier:**
  - ⇒ Lavage aux jets d'eau et désinfectant plus fréquent de la voie publique aux abords du marché et de la place du huit mai notamment.
  - ⇒ Installer des caméras à l'angle de la rue Louis Marchandise et de la rue Camille Blanc, lieu de dépôts sauvages récurrents.
  - ⇒ Les colonnes à verre devraient être vidées plus souvent.
  - ⇒ Formation de dépôts sauvages récurrents devant le local des encombrants de La Résidence Bourgogne : un travail est à mener avec le gestionnaire du site (INLI) pour améliorer la gestion des encombrants de la résidence.

## Education à la propreté urbaine

Les habitants affirment que les bonnes pratiques du bien vivre ensemble s'apprennent très tôt.

Ils préconisent donc des actions à mener avec les écoles du quartier et l'ensemble des lieux les accueillant. Ces actions doivent être menées sur le long terme impliquant les enfants de plusieurs âges. L'impact des acquis des enfants dans le milieu scolaire ou périscolaire est très important dans le milieu familial. Ils sont des vecteurs très positifs des changements de comportements.

Une communication les mettant en scène comme des petits ambassadeurs de la propreté sur le quartier semble séduire un grand nombre d'adultes qui ont échangé avec les élus et les services de la Ville. La Direction de la communication sera sollicitée afin d'accompagner ce projet.

## Campagne de communication

Une campagne de communication à l'échelle de la Ville est attendue par les habitants afin de provoquer un changement dans les comportements, afin que les vitriots soient fiers de leur environnement.

Le plus difficile sera de parvenir à toucher tout le monde, adultes, enfants, personnes ne lisant pas le français, ... Les vecteurs de communication devraient être multiples et adaptés. La Direction de la Communication sera sollicitée pour étudier ce projet.

## Questions diverses

Des habitants de l'avenue de La Bruyère sont venus porter à la connaissance des élues leurs attentes en terme de voirie et déplorer de fortes nuisances de voisinage.

En 2019, lors de réunions publiques, des aménagements avaient été programmés, notamment la pose de potelets sur les trottoirs permettant aux riverains d'accéder à leur garage plus facilement. En effet le stationnement trop proche de leur garage ne leur en permettait plus l'accès. En 2020 puis en juillet 2022, les numéros 41, 47, et 48 de l'avenue de La Bruyère ont été dotés de potelets. Les numéros 44, 46, 51 et 52/54 sont toujours en attente de leur pose. Quelle est la date prévue pour la fin de ces travaux?

**Réponse :** *Les riverains concernés n'ont pas fait l'objet d'une demande individuelle de pose de potelets. Ces demandes doivent être faites par courrier adressé à la Direction de la voirie.*



Dans cette même avenue, de nombreux camions de transports ou de commerce stationnent de façon récurrente privant les riverains de places de stationnement. Est-il prévu la pose d'un panneau d'interdiction de stationnement aux véhicules de charge et de commerce ?

**Réponse :** *L'avenue La Bruyère est interdite aux poids lourds de plus de 3,5 t mais pas aux camionnettes qui sont des véhicules légers. Les services de la voirie ne pose pas de panneaux d'interdiction de stationner « aux véhicules de*

*charge et de commerce », ce n'est pas réglementaire.*

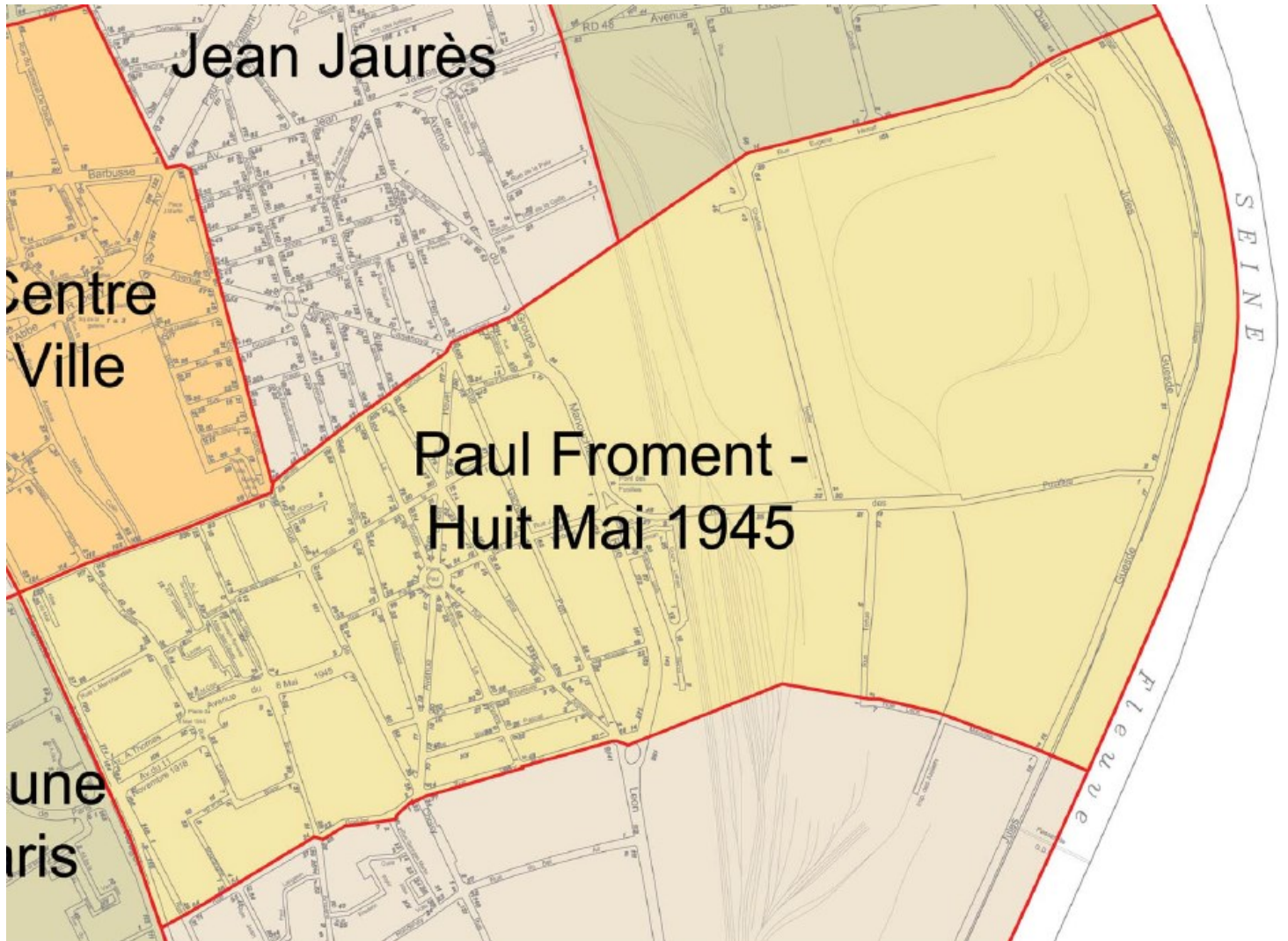
Dans cette avenue 2 commerces produisent de fortes nuisances sonores jusqu'à tard dans la nuit.

- ⇒ Un bar à chichas avenue de la Bruyère
- ⇒ Un restaurant avenue de la Bruyère

Des habitantes du 113 de la rue Camille Groult signalent que plusieurs agressions ont eu lieu dans les entrées d'immeuble par des groupes de jeunes hommes du quartier.

**Réponse :** *Ces signalements ont été transmis à la commission des sites sensibles, instance municipale qui regroupe les acteurs municipaux et nationaux œuvrant pour la sécurité publique sur le territoire. Ces faits sont connus de cette commission et font l'objet d'un suivi particulier de la part de la Police Nationale.*





Compte rendu rédigé par le service Vie de quartier

Tel 01 46 82 81 96 / [viedequartier@mairie-vitry94.fr](mailto:viedequartier@mairie-vitry94.fr)

Chargée de démocratie locale Madame MONTEUX Florence